

À : Comité Scolaire de Boston  
DE : Jeremiah Hasson, Directeur, Bureau des Relations de Travail  
CC : Mary Skipper, Surintendante des BPS  
Sam Depina, Surintendant Suppléant délégué aux Opérations  
Neva Coakley, Chef de la Sécurité  
Rae Catching, Chef par Intérim des Ressources Humaines  
Megan Costello, Conseillère Principale  
RE : Convention Collective – Officiers Supérieurs  
Date : Le 22 mars 2023

---

Conformément à la recommandation de l'équipe de négociation désignée au nom du Comité Scolaire de Boston pour négocier une convention collective subséquente avec la Fédération des Officiers Supérieurs de la Police des Écoles de Boston, veuillez examiner et signer le protocole d'accord mis à jour ci-joint. Pour votre commodité, j'ai décrit les points clés ci-dessous :

**Points clés**

Durée du Contrat 1 : Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 (salaires uniquement - rétroactif)

Salaires :

- EF 21 : 2%

**Points clés**

Durée du Contrat 2 : Du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024

Salaires :

- EF 22 : 2,5 %, plus un paiement forfaitaire unique de 1 000 \$
- EF 23 : 2.5%
- EF 24 : 2.5%
- Augmentation des allocations de certification en CPR de 600 \$ par an à 750 \$

Changements de langage :

- Clarification et codification d'une définition commune des uniformes des employés
- Mise à jour du libellé des fêtes en ajoutant le Juneteenth, en changeant le Jour de Colomb en Journée des Peuples Autochtones et en rendant les jours d'observance religieuse plus inclusifs des différentes formes de religion
- Révision du libellé des Congés Militaires et Parentaux pour être conforme aux politiques de la Ville de Boston